

Guide concernant le travail de diplôme

Examen supérieur pour
cadres des organisations de secours

Auteur(e) :

Karvin Ahuja, Président de la
commission d'examen

Terminé le :

30 mars 2019

Adapté le :

24 mars 2025

Travail de diplôme en vue de l'obtention de l'examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours.

Page de couverture

La page de couverture doit renfermer les informations suivantes :

- titre et, le cas échéant, sous-titre du travail de diplôme
- nom complet de la rédactrice / du rédacteur
- lieu et date de la conclusion de la rédaction
- travail de diplôme pour l'examen professionnel supérieur de cadre dans les organisations de secours

Mis à part les impératifs susmentionnés, la conception graphique du travail de diplôme est libre. Il est permis d'utiliser des photos, des dessins ou d'autres moyens graphiques.

Sommaire de gestion

Le sommaire de gestion est un résumé du travail reprenant le(s) objectif(s), hypothèses, méthodes et principaux résultats et constats, ainsi qu'une conclusion du mémoire. Le but est de susciter l'intérêt pour le travail réalisé et d'en donner un aperçu rapide. Le sommaire de gestion ne décrit que les contenus présentés dans le mémoire et n'est élaboré qu'à la fin du travail. Il doit être compréhensible sans qu'on ait lu le mémoire en entier et tenir sur une page A4. Le sommaire de gestion, également appelé « abstract », n'est pas rédigé à la première personne du singulier (je). Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet au chapitre 2 « Contenu et forme ».

Sommaire

Page de couverture	2
Sommaire de gestion	3
Sommaire	4
1 Sujet et structure	5
1.1 Structure du travail de diplôme	5
1.2 Introduction	6
1.3 Partie principale	6
1.4 Partie finale.....	6
2 Contenu et forme	7
2.1 Citations.....	8
2.1.1 Citations textuelles	8
2.1.2 Pas de citations littérales	8
2.1.3 Citations incomplètes	9
2.1.4 L'indication des sources de la citation.....	9
2.1.5 Utilisation des systèmes d'assistance IA	9
2.2 Procédure à suivre.....	9
3 Remise du travail de diplôme	10
3.1 Évaluation du travail de diplôme.....	10
3.2 Critères régissant l'évaluation du travail de diplôme	10
3.3 Rattrapage du mémoire	11
Bibliographie (répertoire des œuvres citées)	12
Répertoire des illustrations	14
Répertoire des tableaux	15
Liste des présentations	16
Répertoire des abréviations	17
Annexes A	18
Annexes B	19
Déclaration d'authenticité	20

Le titre des chapitres ainsi que leur numérotation exacte figurent sur la page de gauche. La page de droite reprend les numéros de page correspondants. La structure doit être logique et bien construite.

1 Sujet et structure

Afin de réussir l'examen supérieur pour les cadres des organisations de secours, la candidate / le candidat doit apporter la preuve qu'elle / il est en mesure de maîtriser dans la pratique des tâches complexes de direction et de gestion dans une organisation de secours, d'exposer par écrit la façon dont elle / il procède, de motiver professionnellement sa démarche et de mener une réflexion sur son travail.

Dans le cadre de l'examen, elle / il doit rédiger autonomement un travail de diplôme de manière autonome. Le sujet doit être choisi de manière à ce que l'ouvrage aborde au moins deux compétences opérationnelles figurant dans les directives. Les impératifs supplémentaires concernant le travail de diplôme concordent avec les indications contenues dans les directives.

Pendant l'élaboration du travail de diplôme, la candidate / le candidat peut demander à bénéficier, à titre de soutien, de 2 consultations (d'une heure chacune) avec l'expert-e.

Il est recommandé aux candidat(e)s de faire grand usage de cette offre. La candidate / le candidat rédige à ce sujet un procès-verbal qui doit être signé par l'expert-e.

1.1 Structure du travail de diplôme

Le travail de diplôme doit renfermer les éléments suivants (chronologiquement) :

- page de couverture (titre)
- Sommaire de gestion
- Sommaire
- Introduction
- Corps
- Conclusion
- Bibliographie
- Liste des illustrations / tableaux / présentations
- Liste des abréviations
- Annexe
- Mention concernant les droits d'auteur et déclaration d'authenticité

1.2 Introduction

L'introduction doit aborder les points suivants :

- sujet, thématique traitée et objectifs du travail de diplôme
- bref aperçu de la structure du travail
- procédure suivie
- délimitation du sujet (aspects que le travail de diplôme n'aborde pas)
- impact du travail de diplôme sur le travail pratique

1.3 Partie principale

La partie principale correspond à 60 à 80% de l'ouvrage et est structurée en différents chapitres. Elle traite le sujet proprement dit, étape par étape.

1.4 Partie finale

La partie finale doit servir à :

- récapituler les conclusions tirées
- indiquer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints
- situer les résultats dans un plus large contexte
- mettre en évidence les problèmes qui restent à clarifier
- montrer dans quelle direction on pourrait approfondir le sujet
- discuter des conséquences pratiques et de l'utilité pratique des résultats
- réfléchir sur la démarche décrite et les enseignements tirés

2 Contenu et forme

Le travail de diplôme étudie une tâche complexe de direction et de gestion dans une organisation de secours. Le travail doit :

- faire référence à l'expérience pratique acquise dans la profession
- traiter au moins deux compétences opérationnelles (1.1 – 4.6) figurant dans les directives
- mettre en évidence les liens entre la théorie et la pratique
- expliquer le transfert des apprentissages entre théorie (enseignement) et pratique quotidienne
- renfermer une réflexion sur le travail dans les organisations de secours
- aborder certains aspects de la thématique sous un angle prospectif (avenir du domaine du sauvetage)

Le travail de diplôme comprend au moins 25 à 40 pages A4 (sans compter la synthèse, le sommaire, les répertoires/index/bibliographie et les annexes), soit 7 500 à 12 000 mots. Police de caractères et espacement :

- Police de caractères : Arial
- Taille de police : 11
- Espacement : interligne de 1,5.

Pour les marges des pages, les critères suivants s'appliquent :

- marge latérale droite : 3,5 cm.
- marge latérale gauche : 3,0 cm.
- distance par rapport au bord supérieur et au bord inférieur de la page : 2,5 cm.

Le travail de diplôme ne devrait contenir ni erreurs orthographiques ni erreurs grammaticales.

Il faut notamment veiller à utiliser une orthographe uniforme à l'intérieur du travail de diplôme et à employer une formulation neutre qui respecte l'impératif d'égalité entre homme et femme au niveau du langage.

Il n'est pas courant d'utiliser le « je » pour l'introduction et le corps, ni pour le sommaire de gestion (abstract). L'auteur(e) parle de lui / d'elle comme « l'auteur(e) » à la voix passive. Il est très commun de rencontrer des formulations impersonnelles telles que « Il y a lieu d'observer... » ou « Il est ainsi démontré... ».

L'avant-propos et la déclaration d'authenticité sont rédigés à la première personne du singulier. La première personne du singulier peut également être utilisée dans la conclusion.

2.1 Citations

Une citation est définie comme une « reproduction littérale ou non littérale (au sens propre) d'expressions écrites ou orales d'autrui » (Rückriem, Stary et Franck, 1987, p. 187). L'auteur ou l'autrice doit choisir un style de citation uniforme et l'appliquer de manière cohérente. Toute opinion ou information (qu'elle soit propre, issue d'un tiers ou générée par des systèmes d'assistance IA) mentionnée doit être citée. Les principales règles de citation sont :

2.1.1 Citations textuelles

Les citations **textuelles** sont signalées par des guillemets placés au début et à la fin du texte cité.

Exemple :

« C'est aussi en développant nos qualités intérieures que nous pouvons le mieux aider les autres. » (Matthieu Ricard, 2008, p. 19)

2.1.2 Pas de citations littérales

Dans le cas de citations sous forme de paraphrase, d'illustrations et/ou de tableaux, il faut également indiquer les sources. Dans le cas où l'on **paraphrase** (sans citer textuellement), ce passage doit être accompagné de l'abréviation « cf. » (confer) ou du mot « voir »

Exemples :

La méditation a des effets bénéfiques sur la santé (cf. Matthieu Ricard, 2008, p. 21)

ou

Nous rédigeons seulement 12 dérivés (cf. www.olaf-cartoons.de/galerie/rettung3/rettung3.htm)

NDT: je n'ai pas trouvé d'ouvrage sur Internet ou de bande dessinée qui puisse équivaloir aux dessins du médecin allemand Ralf Schnelle (Olaf)

2.1.3 Citations incomplètes

Quand on ne cite pas la totalité d'un texte, les passages omis doivent être indiqués par trois points de suspension figurant entre crochets [...].

Exemple :

Depuis une dizaine d'années, de grandes universités américaines [...] mènent des recherches intensives sur la méditation [...]

2.1.4 L'indication des sources de la citation

L'indication des sources de la citation peut figurer directement dans le texte (entre parenthèses) ou à titre de référence dans une note de bas de page.

Document sur les règles applicables aux citations, édité par le Centre de documentation de l'école d'études sociales et pédagogiques Lausanne – haute école de travail social et santé Vaud (selon les normes APA - American Psychological Association) :

<https://www.eesp.ch/uploads/media/Citations2015.pdf>

ou

http://www.eesp.ch/uploads/media/ref_bibliogr_2015.pdf

2.1.5 Utilisation des systèmes d'assistance IA

Si des systèmes d'assistance IA sont utilisés, ils doivent être déclarés (précisant lesquels et sous quelle forme).

2.2 Procédure à suivre

De manière générale, il est recommandé de procéder comme suit :

- recherche et choix d'un sujet lié au domaine du secours/sauvetage
- formulation d'une question/thématique concrète à traiter
- définition des objectifs
- élaboration du plan (présentation et approbation)
- recherches (littérature spécialisée)
- tri et classement du matériel
- analyse et structuration du matériel

- formulation du texte
- remaniement du texte
- correction du texte

L'expérience montre que la définition de la question à traiter et des objectifs sont les étapes les plus difficiles et les plus importantes du processus de préparation. La formulation de la thématique permet aussi de cerner le travail, d'en délimiter la profondeur et la largeur. En définissant la question à traiter, il est également important de fixer les objectifs que l'on souhaite atteindre.

3 Remise du travail de diplôme

A partir du moment où la candidate / le candidat a eu connaissance de l'approbation de son plan, elle / il dispose de 4 mois pour rédiger son travail de diplôme. Celui-ci doit être remis au secrétariat de l'examen en temps voulu (date du cachet de la poste), en deux exemplaires reliés ou agrafés et sous forme numérique (PDF sur CD).

Le/la candidat(e) ne récupère aucun exemplaire. Les exemplaires remis ainsi que la version numérique, fournie au format PDF et Word (sur un CD-ROM, une clé USB ou par e-mail) restent en la possession de la commission d'examen.

3.1 Évaluation du travail de diplôme

Il sera évalué par deux experts/expertes. Les points 4.43 et 4.44 du règlement d'examen doivent être pris en considération.

Un rapport contenant une évaluation globale est rédigé. L'évaluation représente 40 % de la note globale de l'examen et doit être réussie (note min. de 4,0).

3.2 Critères régissant l'évaluation du travail de diplôme

Choix du sujet

- clarté de la motivation expliquant le choix du sujet
- clarté de la délimitation du sujet, motifs expliquant cette délimitation
- rapport avec les compétences opérationnelles figurant dans les directives
- signification du problème pour le travail pratique

Structure

- structure claire, logique et pertinente

Aspects relatifs à la forme

- volume, mode de citation, structure, graphisme et langage conformes aux impératifs

Problématique, objectifs

- clarté et intelligibilité de la problématique et de son origine
- clarté et pertinence des objectifs

Bibliographie et sources

- volume adéquat et pertinence de la littérature et/ou des sources utilisées
- niveau d'étude et d'analyse suffisant de la littérature utilisée

- lien entre la théorie et la pratique

Résultats et interprétation

- pertinence des conclusions tirées des résultats
- adéquation et applicabilité pratique des solutions élaborées
- description des conséquences pratiques et de l'utilité pratique des résultats
- rapports avec l'avenir du domaine du sauvetage (question étudiée sous un angle prospectif)
- mention de sujets liés à la thématique traitée et permettant de l'approfondir

Réflexion

- réflexion sur l'activité de cadre dans une organisation de secours
- réflexion critique sur la procédure décrite
- conclusions pertinentes, applicables à l'activité professionnelle de l'auteur-e

3.3 Rattrapage du mémoire

Si le mémoire est jugé insuffisant, l'examen est considéré comme raté. L'examen ou du moins les épreuves dont la note est insuffisante peuvent être repassés deux fois. Les candidat(e)s au rattrapage sont soumis(es) aux mêmes délais d'inscription et procédures.

Un mémoire qualifié d'insuffisant pourra être retravaillé une fois. Les parties retravaillées doivent être identifiées par le/la candidat(e), par ex. au moyen d'une liste de modifications séparée (qui ne fait pas partie du travail). Si un même mémoire (c'est-à-dire un travail sur le même thème) est qualifié deux fois d'insuffisant, il faudra réaliser et remettre un nouveau travail. Dans le cas d'un nouveau travail, le/la candidat(e) doit à nouveau remettre une disposition lors de l'inscription. Si le thème et la structure ne changent pas, on peut renoncer à une nouvelle disposition.

Bibliographie (répertoire des œuvres citées)

Les œuvres mentionnées et citées dans le texte doivent faire l'objet d'une liste alphabétique (références bibliographiques), classée selon le nom de famille des auteur-e-s.

Les références bibliographiques mentionnent les œuvres citées dans le texte. Cette manière de procéder permet de respecter et de garantir les droits d'auteur. Internet, les ouvrages et revues spécialisés sont les principaux fournisseurs d'informations.

Bibliographie (répertoire des références) pour les citations provenant d'Internet

Les sources provenant d'Internet doivent être indiquées comme suit :

- URL (Uniform Resource Locator) complète
- date du téléchargement

Exemple :

<https://www.eesp.ch/uploads/media/Citations2015.pdf> ; 12.03.2016

Le cas échéant, les données originales doivent être enregistrées telles quelles sur le CD-ROM remis avec le travail de diplôme sur papier. Comme nom de fichier pour ces données, il convient d'utiliser l'adresse Internet (« www »).

Exemple :

<http://www.eesp.ch>

Bibliographie pour les citations provenant de livres

A la différence des règles concernant les citations dans le texte, il convient, en indiquant les sources dans la bibliographie, de fournir toutes les informations énumérées ci-dessous :

- nom et prénom de l'auteur-e principal-e
- année de publication
- titre
- édition
- ISBN (International Standard Book Number)

Exemple :

Jean-Guy Millet, Pierre Caspar, Claude Normand, 2010, Evaluation, trappe ou tremplin, 1^{ère} édition, ISBN 2212545762

Bibliographie pour les citations provenant de revues et journaux

Pour indiquer les sources en citant des revues ou journaux, il convient de fournir les informations suivantes :

- nom et prénom de l'auteur-e principal-e
- nom complet de la revue/du journal
- indication de la page
- titre de l'article
- date de parution

Exemple :

Wuthrich, Bernard, Le Temps, p. 3, Un corset pour le social, 30.01.2012

Répertoire des illustrations

Toutes les illustrations et tous les tableaux doivent porter un titre, être numérotés et renfermer en règle générale l'indication des sources. Ainsi, il est facile de s'y référer dans le texte.

Au lieu de deux répertoires séparés (**illustrations** et tableaux), on peut aussi n'en prévoir qu'un seul, renfermant à la fois illustrations et tableaux.

Répertoire des tableaux

Toutes les illustrations et tous les tableaux doivent porter un titre, être numérotés et renfermer en règle générale l'indication des sources. Ainsi, il est facile de s'y référer dans le texte.

Au lieu de deux répertoires séparés (illustrations et **tableaux**), on peut aussi n'en prévoir qu'un seul, renfermant à la fois illustrations et tableaux.

Liste des présentations

Toutes les illustrations et tous les tableaux doivent porter un titre, être numérotés et renfermer en règle générale l'indication des sources. Ainsi, il est facile de s'y référer dans le texte.

Au lieu de deux répertoires séparés (illustrations et tableaux), on peut aussi n'en prévoir qu'un seul, renfermant à la fois illustrations et tableaux.

Répertoire des abréviations

Les abréviations gênent la lecture, surtout quand elles sont inconnues. Il faut donc les utiliser avec prudence. Elles sont interdites dans les titres des chapitres. Elles doivent figurer dans un répertoire. Dans le texte, il convient qu'elles suivent la mention en toutes lettres de l'expression qu'elles remplacent, la première fois où elles sont employées. Ensuite, on n'utilise plus que l'abréviation.

Les abréviations courantes, telles que *par ex*, *etc.* ne doivent pas être expliquées ni figurer dans le répertoire.

Les termes techniques ou empruntés au jargon professionnel qui ne sont pas usuels doivent être expliqués dans le texte.

Annexes A

Les annexes consistent en un ensemble de documents complémentaires, tels qu'illustrations, statistiques, diagrammes, etc., utilisés pour la rédaction du travail de diplôme. Néanmoins, celui-ci doit constituer un tout compréhensible pour toute lectrice / tout lecteur, même sans les annexes. Les renvois aux annexes doivent figurer dans l'ouvrage.

Annexes B

Les annexes consistent en un ensemble de documents complémentaires, tels qu'illustrations, statistiques, diagrammes, etc., utilisés pour la rédaction du travail de diplôme. Néanmoins, celui-ci doit constituer un tout compréhensible pour toute lectrice / tout lecteur, même sans les annexes. Les renvois aux annexes doivent figurer dans l'ouvrage.

Déclaration d'authenticité

Déclaration d'authenticité

Je, soussigné-e, déclare avoir rédigé le présent travail de diplôme de manière autonome, sans l'aide non autorisée de tiers et ne pas avoir utilisé d'autres moyens que ceux indiqués. Si des systèmes d'assistance IA ont été utilisés, ce fut uniquement pour soutenir la recherche et le traitement du texte. J'ai mentionné, en précisant la source, les passages de ce travail de diplôme empruntés textuellement ou sous forme de paraphrase à d'autres ouvrages.

Lieu, date

Signature

Tous les travaux de diplôme présentés doivent renfermer la déclaration ci-dessous au sujet de la rédaction autonome de l'ouvrage. Cette déclaration doit figurer au verso de la page de couverture ou sur une page séparée et doit être signée par l'auteure ou l'auteur..